

**CONCOURS EXTERNE
POUR L'ACCÈS AU CORPS DES ADMINISTRATEURS DE L'ÉTAT
DÉNOMMÉ « CONCOURS D'ORIENT »
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Lundi 11 septembre 2023

ÉPREUVE FACULTATIVE DE GESTION DES ENTREPRISES

Rédaction, à partir d'un dossier, d'une note ayant pour objet de vérifier la capacité du candidat à analyser un cas pratique et son aptitude à proposer des solutions cohérentes, simples et efficaces.

Durée totale de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 1

Seuls comptent les points au-dessus de 10 sur 20.


SUJET AU VERSO

Ce dossier comporte 20 pages (page de garde et sommaire non compris)

SUJET

Vous travaillez à la sous-direction des secteurs stratégiques au sein du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Le Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger doit rencontrer prochainement le Directeur général Développement International du groupe Thales.

En prévision de cet entretien, la directrice de la diplomatie économique vous demande de préparer une note qui sera envoyée au Cabinet du Ministre sur la situation du groupe Thales et ses perspectives, en prenant notamment en compte son secteur d'activité et la conjoncture internationale.

Vous veillerez notamment à :

- *établir les principaux enjeux relatifs à la situation commerciale et financière actuelle du groupe Thales ;*
- *dresser le panorama des perspectives structurelles liées à la loi de programmation militaire 2024-2030 ainsi que la conjoncture internationale ;*
- *proposer des éléments de langage pour l'entretien du Ministre.*

SOMMAIRE

Document 1 : Prises de commandes et chiffre d'affaires du Groupe Thales au premier trimestre 2023

Document 2 : Résultats Annuels 2022 de Thales (publié par le Groupe)

Document 3 : Article de AOF (Agence Option Finance)

Document 4 : Livret de présentation de la loi de programmation militaire 2024-2030

Document 5 : communiqué de presse « Thales accompagne l'Estonie dans le renforcement de ses capacités de souveraineté aérienne grâce au radar GM400α »

Document 6 : Thales expands Indonesia's sovereign airspace protection.

Document 1 :

Prises de commandes et chiffre d'affaires du Groupe Thales au premier trimestre 2023 (05/05/2023)

A cette occasion, Patrice Caine, Président-directeur général, a déclaré:
« Le début d'année 2023 confirme la très bonne dynamique de toutes nos activités, avec une croissance organique du chiffre d'affaires en avance sur l'objectif annuel, tirée en particulier par les activités liées à l'aéronautique civile et à la biométrie. Les prises de commandes du premier trimestre 2023 sont solides.

Comme nous nous y étions engagé dans le cadre de notre feuille de route ESG, nous avons obtenu la validation de nos objectifs de réduction de nos émissions de CO2 par la SBTi.

Nous restons focalisés sur notre stratégie de croissance dans des marchés porteurs, et confirmons tous nos objectifs financiers pour 2023. »

- **Prises de commandes : 3,4 Mds€, en hausse de 13 % (+14 % en variation organique)**
- **Chiffre d'affaires : 4,0 Mds€, en hausse de 7,9 % (+9,4 % en variation organique)**
- **Confirmation de tous les objectifs financiers**

Prises de commandes, en millions d'euros	T1 2023	T1 2022	Variation totale	Variation organique
Aérospatial	1 197	1 182	+1%	-3%
Défense & Sécurité	1 441	1 099	+31%	+31%
Identité & Sécurité Numériques	778	740	+5%	+20%
Autres	6	11	NS	NS
Total	3 422	3 033	+13%	+14%
Dont marchés matures[2]	2 769	2 596	+7%	+8%
Dont marchés émergents[2]	652	436	+49%	+55%

Chiffre d'affaires, en millions d'euros	T1 2023	T1 2022	Variation totale	Variation organique
Aérospatial	1 153	1 025	+12,4 %	+10,2 %
Défense & Sécurité	2 079	1 950	+6,6 %	+5,4 %
Identité & Sécurité Numériques	779	740	+5,2 %	+20,1 %
Autres	15	15	NS	NS
Total	4 026	3 730	+7,9 %	+9,4 %
Dont marchés matures[2]	3 197	3 002	+6,5 %	+7,7 %
Dont marchés émergents[2]	828	728	+13,8 %	+16,2 %

Document 2 :

Résultats annuels 2022 (publié par le Groupe Thales)

Le conseil d'administration de Thales (Euronext Paris : HO) s'est réuni le 7 mars 2023 pour examiner les comptes de l'exercice 2022.

« Grâce à l'engagement de tous ses collaborateurs, Thales réalise des résultats 2022 de grande qualité. La dynamique commerciale est forte dans tous nos métiers. L'entrée en carnet de 29 contrats de plus de 100 M€ chacun nous permet d'enregistrer un record historique de prises de commandes, supérieures à 23 milliards d'euros.

Malgré un environnement opérationnel complexe, la croissance du chiffre d'affaires s'inscrit dans le haut de la fourchette fixée en juillet 2022 et la marge d'EBIT dépasse le niveau d'avant la crise du Covid-19.

La génération de trésorerie est à nouveau sensiblement supérieure à 2 milliards d'euros, et le Groupe devrait générer près de 6,5 milliards d'euros de free cash-flow opérationnel sur la période 2021-2023.

Nous avons continué d'optimiser notre portefeuille d'activités en réalisant 4 acquisitions et en initiant 2 cessions. Nous sommes en avance sur notre plan d'action ESG au service d'un monde plus sûr, plus respectueux de l'environnement, et plus inclusif.

Pour accompagner la croissance, nous augmentons fortement nos recrutements et nos investissements. Après avoir embauché 11 500 personnes en 2022, nous allons en recruter plus de 12 000 en 2023. Nos investissements 2023 seront en hausse de 20% par rapport à 2022, et de 46% par rapport à 2021.

Grâce à ses technologies, sa capacité d'innovation et à l'implication de toutes ses équipes, Thales démontre à nouveau la pertinence de son business model, plus que jamais résilient et créateur de valeur de manière durable pour ses parties prenantes. » Patrice Caine, Président-directeur général

Prises de commandes : 23,6 Mds€, en hausse de 18% (+16% en variation organique)

- Chiffre d'affaires : 17,6 Mds€, en hausse de 8,5% (+5,5% en variation organique)
- EBIT: 1 935 M€, en hausse de 17,3% (+15,6% en variation organique)
- Résultat net ajusté, part du Groupe: 1 556 M€, en hausse de 14%
- Résultat net consolidé, part du Groupe : 1 121 M€, en hausse de 3%
- Free cash-flow opérationnel: 2 527 M€, 162% du résultat net ajusté, part du Groupe
- Dividende de 2,94€, en hausse de 15%
- **Objectifs 2023 :**
 - Book-to-bill supérieur à 1
 - Croissance organique du chiffre d'affaires comprise entre +4% et +7%, correspondant à un chiffre d'affaires compris entre 18 et 18,5 Mds€
 - Marge d'EBIT comprise entre 11,5% et 11,8%
- **Objectif de génération de cash-flow 2019-2023 à nouveau revu en hausse :**
 - Taux de conversion du résultat net ajusté en free cash-flow opérationnel supérieur à 130%
 - Environ 6,5 Mds€ de free cash-flow opérationnel attendus sur 2021-2023

Chiffres clés

En millions d'euros, sauf résultat et dividende par action (en euros)	2022	2021	Variation totale	Variation organique
Prises de commandes	23 551	19 909	+18%	+16%
Carnet de commandes en fin de période	40 957	34 744	+18%	+17%
Chiffre d'affaires	17 569	16 192	+8,5%	+5,5%
EBIT₃	1 935	1 649	+17,3%	+15,6%
en % du chiffre d'affaires	11,0%	10,2%	+0,8 pts	+0,9 pts
Résultat net ajusté, part du Groupe³	1 556	1 361	+14%	
Résultat net ajusté, part du Groupe, par action³	7,35	6,39	+15%	
Résultat net consolidé, part du Groupe	1 121	1 089	+3%	
Free cash-flow opérationnel³	2 527	2 515	12	
Trésorerie (dette) nette en fin de période³	-35	-795	760	
Dividende par action⁴	2,94	2,56	0,38	

Document 3 :

Article de AOF (Agence Option Finance)

Publié le 23/01/2023 à 08:14

Emmanuel Macron a annoncé vendredi qu'une enveloppe de 413 milliards d'euros serait allouée au budget de l'armée française pour la période 2024-2030 dans le cadre de la future loi de programmation militaire (LPM), soit un budget en hausse d'un tiers. Thales a enregistré la semaine dernière la plus forte hausse du CAC 40, gagnant plus de 6,5%. L'équipementier pour l'aérospatiale, la défense et la sécurité poursuit son mouvement haussier initié depuis début 2022.

Thales avait fini cette année-là en tant que plus forte progression de l'indice CAC 40, avec un gain de 59,49%. La société a vu son destin boursier être bousculé par le conflit en Ukraine.

Cette guerre de conquête, la première en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, et de haute intensité, a mis en lumière la nécessité d'augmenter fortement les dépenses de défenses. Non seulement, les armements consommés lors de cet affrontement russo-ukrainien sont importants/élevés, mais ils le sont bien plus que prévu.

La prochaine loi de programmation militaire vise à faire pivoter les armées françaises sur quatre axes : le renforcement de notre souveraineté; l'anticipation de la haute intensité; la défense des espaces communs et le renouvellement des partenariats.

Thales et Safran qui font partie du GME (Groupement Momentané d'Entreprises) coordonné par NSE (spécialiste dans la conception, la fabrication et la maintenance d'équipements électroniques de haute technologie), ont remporté la semaine dernière le marché Mercure de la Simmt (Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres).

D'une valeur maximum de près de 300 millions d'euros HT sur une durée de 7 ans, ce marché notifié le 16 décembre 2022, permettra au Ministère des Armées de répondre aux problématiques de gestion de la grande diversité de ses besoins en matière d'équipements des forces armées et de la nécessité de procéder à l'acquisition de matériels de manière réactive et flexible.

Ce marché porte sur la fourniture d'une large gamme de matériels, pièces de rechange, accessoires et prestations associées pour l'équipement du combattant, majoritairement via un nouveau système de catalogue électronique, qui facilitera grandement le processus de commande.



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LPM 2024-2030

Les grandes orientations

ÉDITO

de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées

Livret de présentation de la Loi de Programmation Militaire 2024-2030



À travers ce projet de loi de programmation militaire pour les années 2024 à 2030, le président de la République m'a demandé de présenter au Parlement un projet de loi qui réaffirme son engagement pour la politique de défense. Il transmet à travers ce texte sa vision d'une France indépendante, puissance d'équilibres à l'échelle mondiale. Ce projet de loi renforce enfin nos armées dans leurs missions premières qui visent à assurer à la Nation les moyens de sa souveraineté et de son indépendance, en métropole et outre-mer, dans les champs matériels comme immatériels, et à lui garantir des moyens d'action, à l'extérieur de ses frontières, pour préserver ses intérêts ou conforter la souveraineté de ses alliés et de ses partenaires.

Le volet militaire de cette politique de défense en est la pierre angulaire. De lui dépend la crédibilité de tous les autres leviers de la politique de défense, diplomatiques et économiques notamment.

Il appartient désormais au Parlement de définir l'ambition militaire de notre Nation en discutant, en amendant et – je l'espère – en votant cette loi afin de fixer les moyens dévolus à nos armées pour les sept prochaines années. C'est l'objet de la programmation militaire qui, depuis 1960, est soumise au vote du Parlement, concrétisant ainsi l'approbation par les représentants de la Nation de son effort de défense.

Avec la loi de programmation militaire pour la période 2019-2025, le président Emmanuel Macron et sa ministre des Armées, Florence Parly, avaient souhaité un effort de réparation de nos forces, abîmées par plusieurs décennies de coupes budgétaires. Le projet de loi de programmation militaire que j'aurai l'honneur de présenter au Parlement s'inscrit dans son prolongement en portant l'effort de défense à 2% de la richesse nationale à partir de 2025.

Avec 413 milliards d'euros de dépenses militaires prévues pour les sept prochaines années, le projet de loi de programmation militaire 2024-2030 doit permettre à la France de faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur elle, et à maintenir son rang parmi les premières puissances du monde. Il est le fruit d'un réexamen approfondi du modèle des armées françaises – armée d'emploi – qui confirme et renforce les grands fondamentaux de notre défense dessinés dans les années 1960 et remis à jour dans les années 1990 : une défense de l'Hexagone et des Outre-mer qui repose sur la dissuasion nucléaire ; des forces de souveraineté et des capacités de projection et d'intervention seule ou en coalition, sous bref préavis, partout dans le monde ; portée par une armée professionnelle, soutenue par une réserve opérationnelle pleinement intégrée, et appuyée sur une base industrielle et technologique de défense (BITD) souveraine.

L'ambition de ce texte est par ailleurs de relever le défi historique de l'émergence de nouveaux espaces de conflictualité, en particulier le cyber et le spatial, tout en tirant partie de ruptures technologiques et de l'innovation dans les domaines de la robotique, des drones, et bientôt de la technologie quantique et de l'intelligence artificielle.

Ce projet de loi tire enfin les enseignements du retour d'un conflit entre États aux portes de l'Europe, de décennies de lutte contre le terrorisme armé et d'une montée des tensions au niveau mondial. Il prépare la Nation à affronter les menaces de demain et à assurer, aujourd'hui et pour les décennies qui viennent : le succès des armes de la France.

« Avec 413 milliards d'euros de dépenses militaires prévues pour les sept prochaines années, la loi de programmation militaire 2024-2030 doit permettre à la France de faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur elle et de maintenir son rang parmi les premières puissances du monde. »

Sébastien Lecornu, ministre des Armées

SOMMAIRE

I. FACE AUX MENACES, DES MOYENS	5
MENACES	5
MOYENS	5
II. DES EFFORTS POUR LES ARMÉES DU FUTUR	6
CONFORTER LES FONDAMENTAUX DE NOTRE DÉFENSE	6
• DISSUASION	6
• RENFORCEMENT DES POSTURES PERMANENTES DE PROTECTION	6
• RENSEIGNEMENT ET CONTRE-INGÉRENCE	6
• FORCES SPÉCIALES	6
• RÉACTIVITÉ	6
• OUTRE-MER	7
• CONSOLIDATION DU SOCLE D'ENTRAÎNEMENT	7
ADAPTER NOTRE OUTIL MILITAIRE À L'ÉVOLUTION DES MENACES	8
• MAÎTRISE DES MILIEUX HISTORIQUES À L'HORIZON 2030	8
• DRONES	8
• DÉFENSE SOL ET SURFACE-AIR (DSA)	8
• ÉCONOMIE DE GUERRE	8
• MUNITIONS	9
• MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE	9
RÉUSSIR LES SAUTS TECHNOLOGIQUES	9
• INNOVATION, AVANCÉES ET RUPTURES TECHNOLOGIQUES	9
• SPATIAL	9
• MAÎTRISE DES FONDS MARINS	9
• CYBER	9
ACCROÎTRE LES FORCES MORALES	10
• MODÈLE RH	10
• MONTÉE EN PUISSANCE DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE	10
• RENFORCEMENT DES SOUTIENS	11
• AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL	11
• TRANSITIONS	11
• RÉSILIENCE	11

I. FACE AUX MENACES, DES MOYENS

La Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 confirme et amplifie l'effort de défense voulu par le Président de la République, voté par le Parlement et engagé dans la précédente période. Dans un contexte de ruptures technologiques de plus en plus rapides, elle porte l'ambition d'un modèle rénové pour nos armées au service d'une France souveraine et attachée à son autonomie stratégique. Pour maintenir la crédibilité de la dissuasion et leur supériorité opérationnelle, nos armées doivent anticiper les sauts technologiques : spatial, drones, cyber, intelligence artificielle, tout en renforçant nos investissements dans les domaines historiques.

MENACES

L'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue un glissement stratégique, qui accélère certaines tendances déjà observées tout en faisant émerger de nouvelles.

L'une des caractéristiques de ce conflit est la menace d'escalade nucléaire par un État doté. Elle est associée à l'effondrement de l'architecture de maîtrise des armements et à la persistance des crises de prolifération.

La guerre conduite par la Russie se caractérise également par le retour d'une stratégie globale associant des actions hybrides et des opérations de haute intensité dans la profondeur. Ce conflit constitue le retour d'une vraie guerre symétrique dans tout le spectre multimilieu et multichamps et révèle le besoin de masse, de densité et de l'action interarmées.

L'hybridité et la compétition dans les espaces communs rendent essentielle la maîtrise de ces nouveaux champs de conflictualité pour mieux prévenir, détecter, attribuer et contrer ces attaques volontairement ambiguës.

En parallèle, la mouvance djihadiste internationale continue de poser un défi sécuritaire, aussi bien pour les Occidentaux que pour les pays fragilisés du monde musulman, de l'Afrique à l'Asie du sud-est. Certains pays africains sont également la cible de sociétés militaires privées, groupes armés ou milices utilisés comme intermédiaires par nos compétiteurs afin de démultiplier leurs actions de contestation ou de compétition.

Dans l'Indopacifique, la stratégie de la Chine et la modernisation de son appareil militaire font craindre un risque d'instabilité stratégique. Il justifie l'affirmation de la France comme puissance d'équilibres et comme partenaire diplomatique et militaire de premier plan.

L'accélération des effets du réchauffement climatique, possiblement doublée d'une crise alimentaire mondiale, pourrait exacerber les phénomènes migratoires et créer de nouveaux foyers de tension. Nos territoires ultramarins se trouveraient de plus en plus exposés aux conséquences sécuritaires de ces tendances de fond, susceptibles de requérir un engagement renforcé des armées.

MOYENS

Prenant acte de ces nombreuses menaces, la LPM permettra de :

- Maintenir la crédibilité de notre dissuasion ;
- Renforcer la résilience sur le territoire national, notamment les Outre-mer, et l'affirmation de notre souveraineté ;
- Anticiper la haute intensité et un engagement majeur en veillant à renforcer notre réactivité et notre capacité à soutenir un effort dans la durée ;
- Défendre les espaces communs, nouveaux lieux de conflictualité ;
- Repenser et diversifier les partenariats stratégiques pour renforcer nos capacités d'influence, de prévention et d'intervention au-delà de nos frontières ainsi que notre capacité d'entraînement de nos alliés et partenaires pour mener en tant que nation cadre, si nécessaire, une opération d'envergure.

Le montant des besoins programmés s'élève à **413,3 milliards d'euros avec une hausse budgétaire de plus de 3 milliards d'euros chaque année.**

L'article 3 du texte présente les ressources financières sous-tendant la programmation militaire année par année : elles représentent 400 milliards d'euros courants de crédits budgétaires. À ces crédits s'ajoutent des ressources extrabudgétaires. Parmi elles : l'intégralité du produit des cessions immobilières du ministère des Armées, des redevances domaniales et des loyers provenant des concessions ou autorisations de toute nature consenties sur les biens immobiliers affectés au ministère.



II. DES EFFORTS POUR LES ARMÉES DU FUTUR

CONFORTER LES FONDAMENTAUX DE NOTRE DÉFENSE

DISSUASION

La LPM vise à garantir la crédibilité dans la durée de la dissuasion, clef de voûte de notre outil de défense. Elle protège les Français contre toute menace d'origine étatique contre ses intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme.

Les deux composantes seront modernisées dans une logique de stricte suffisance.



- La composante aérienne, tout d'abord, verra l'entrée en service du missile Air-sol moyenne portée amélioré (ASMPA-R) et la préparation de son successeur l'Air-sol nucléaire de quatrième génération (ASN4G). Les travaux concernant son futur porteur, évolution du Rafale et New Generation Fighter (NGF), seront engagés.
- La composante océanique, ensuite, verra se poursuivre les travaux qui permettront l'entrée en service du sous-marin nucléaire lanceurs d'engins de troisième génération (SNLE-3G) au cours de la décennie 2030-2040 et les évolutions du missile balistique M51.
- Enfin, les moyens de transmission des forces nucléaires seront également modernisés.

RENFORCEMENT DES POSTURES PERMANENTES DE PROTECTION

Outre la dissuasion, la LPM permettra de consolider toutes les postures permanentes de protection : posture permanente de sûreté aérienne (étendue à la lutte anti-drones et à la très haute altitude), de sauvegarde maritime, ou encore la contribution des armées à certaines missions de service public (sauvegarde, secours aux populations, soutien aux autres administrations). Le texte renforcera également la posture permanente dédiée à l'influence, érigée en fonction stratégique par la Revue nationale stratégique (RNS) 2022, et à la lutte informationnelle.

L'utilisation massive de drones armés se généralise sur les théâtres d'opérations comme lors du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan dans le Haut-Karabagh, ou plus récemment en Ukraine. La LPM entérinera l'accélération de la feuille de route lutte anti-drones (LAD) du ministère des Armées.

Des SERVAL LAD viendront compléter les VAB spécialisés déjà en service.

Les armées disposeront également de 15 systèmes PARADE (Protection déployable modulable Anti-DronEs), soit 9 de plus qu'à la fin de l'année 2023.

RENSEIGNEMENT ET CONTRE-INGÉRENCE

Les défis technologiques actuels imposent des capacités d'exploitation renouvelées et une industrialisation des outils d'investigation numérique. Une attention sera accordée au recrutement et à la fidélisation des capacités humaines de renseignement, dans un contexte de concurrence avec le secteur privé.

Au terme de la prochaine LPM, l'armée de l'Air et de l'Espace sera équipée de trois avions de renseignement à charge utile de nouvelle génération (ARCHANGE).

L'armée de Terre bénéficiera d'un plan d'équipement accéléré et de l'armement du Système de drone tactique avec charge de renseignement d'origine électromagnétique (SDT ROEM). Elle déploiera également un commandement des actions dans la profondeur et du renseignement.

Entre 2024 et 2030, 5 milliards d'euros seront consacrés au renseignement et à la contre-ingérence.



FORCES SPÉCIALES

Issues des trois armées, les forces spéciales jouent un rôle clé sur de nombreux théâtres d'opérations. Avec la future LPM, elles verront leur rôle, leur polyvalence, leur réactivité et leurs moyens de renseignement, de projection et d'action renforcés.

Les forces spéciales disposeront de nouvelles capacités comme des avions de transports modernisés, des hélicoptères Caïman FS, des drones plus endurants, une gamme de véhicules renouvelée et des moyens d'action de surface et sous-marins de nouvelle génération.

2 milliards d'euros seront consacrés aux forces spéciales sur toute la durée de la LPM.

RÉACTIVITÉ

L'échelon national d'urgence renforcé (ENU-R) permet de générer une force interarmées adaptable en volume et qualité selon les besoins, en mesure d'être projetée depuis le territoire national sous des délais d'alerte allant de 48 heures à 10 jours.

OUTRE-MER

Dans nos Outre-mer, les forces de souveraineté ont vocation à protéger le territoire national, défendre la souveraineté de l'État dans ses eaux territoriales et sa zone économique exclusive – la deuxième plus importante de la planète – et faciliter la coopération militaire bilatérale avec les pays de leur zone de responsabilité. En renforçant leurs moyens, la LPM 2024-2030 consolidera la protection de nos territoires d'outre-mer, en Indopacifique notamment. Dans cette région du monde, la pression et les stratégies hybrides de nos concurrents et compétiteurs stratégiques nous obligent à adapter notre dispositif.

Nos forces de souveraineté bénéficieront d'un effort généralisé sur le plan capacitaire (protection, intervention et appuis, infrastructure) et constitueront un premier échelon renforcé immédiatement disponible (présence, protection et action humanitaire) afin de décourager toute tentative de déstabilisation ou de prédation.

Pour la Marine, le renouvellement des capacités débuté lors de la précédente LPM se poursuivra avec la livraison des Patrouilleurs Outre-mer (POM) et l'arrivée de la première corvette hauturière destinée à remplacer les frégates de surveillance.

Pour l'armée de l'Air et de l'Espace, le renforcement des capacités de transports stratégique permettra de consolider nos capacités de projection et d'intervention en cas de crise humanitaire ou géopolitique.

Pour l'armée de Terre, les moyens terrestres seront renforcés avec notamment un durcissement des équipements et une densification des forces prépositionnées (génie).

Sur la période 2024-2030, 13 milliards d'euros seront consacrés aux Outre-mer.

CONSOLIDATION DU SOCLE D'ENTRAÎNEMENT

La préparation opérationnelle sera renforcée qualitativement en visant des entraînements de « haut de spectre » pour consolider les compétences nécessaires aux engagements de court terme. Elle intégrera dans son périmètre les nouveaux champs de la conflictualité.

Le recours à la simulation sera généralisé à l'ensemble des domaines opérationnels pour une capitalisation plus rapide des savoir-faire nécessaires à un engagement dans un conflit de haute intensité.

L'exercice ORION 23 a été un des premiers jalons de l'emploi de la simulation ; ORION 26 constituera un deuxième jalon avec un théâtre hybride simulé.



ADAPTER NOTRE OUTIL MILITAIRE À L'ÉVOLUTION DES MENACES

MAÎTRISE DES MILIEUX HISTORIQUES À L'HORIZON 2030

- L'armée de Terre poursuivra le renouvellement de ses différents matériels dans le cadre du programme SCORPION (GRIFFON, JAGUAR, SERVAL, MEPAC, LECLERC rénové) permettant le saut au combat collaboratif infovalorisé, renforcera son parc de CAESAR et recevra de nouveaux Tigre, NH90 et Hélicoptère interarmées légers (HIL).
- La Marine sera modernisée à l'horizon 2030 avec 3 Bâtiments ravitailleurs de forces, 3 Frégates de défense et d'intervention, 7 Patrouilleurs hauturiers, 6 SNA Barracuda et les programmes majeurs SNLE 3G et PA-Ng seront en cours de réalisation.
- L'armée de l'Air et de l'Espace poursuivra l'homogénéisation de l'ensemble de son aviation de combat autour du segment Rafale et renforcera sa flotte de transport stratégique.



DRONES

Les drones font désormais partie intégrante de l'équipement et sont présents dans les airs, sur terre, sur et sous la mer. Ils constituent une caractéristique du combat de demain. Leur rôle est essentiel du niveau stratégique au niveau tactique.

Avec la prochaine LPM, la poursuite du développement des capacités dronisées permettra aux armées d'accroître les fonctions de détection et d'action à distance.

Des drones de contact ainsi que des munitions téléopérées (MTO) équiperont les armées, apportant performance, précision et létalité avec un rapport coût efficacité favorable. L'ambition portée est de développer une filière française de MTO et à horizon 2030, d'atteindre la capacité de vol en essaims.

La Marine poursuivra son effort de dronisation entamé lors de la précédente LPM, notamment sous la mer et embarqué.

L'armée de Terre, se verra dotée à horizon 2025 de 1200 systèmes drones, soit plus de 3000 drones dont les systèmes de drones tactiques (SDT).

Enfin, l'armée de l'Air et de l'Espace réceptionnera à l'horizon 2030 son premier système Eurodrone sur une cible de 6 systèmes.

Ce sont au total 5 milliards d'euros qui seront consacrés aux drones sur la période.

DÉFENSE SOL ET SURFACE-AIR (DSA)

Les capacités modernes de détection et de coordination de l'action interarmées seront développées. L'adaptation aux menaces bénéficiant des nouvelles technologies, notamment hypersoniques, sera initiée en recherchant des coopérations européennes.

Le renforcement à court terme de la défense sol et surface-air portera sur :

- la modernisation des systèmes de missiles antiaérien et antimissile ;
- le renouvellement des systèmes d'armes assurant la défense à courte et moyenne portée ;
- l'investissement pour la lutte anti-drones.

Au terme de la LPM, les armées disposeront par exemple de VL MICA, de SAMPT NG, de SERVAL Mistral (Défense sol air terrestre d'accompagnement) et de 8 tourelles Mistral (très courte portée naval).

La montée en gamme des systèmes de défense sol et surface-air permettra une meilleure prise en compte des différentes menaces avec une approche adaptée au besoin de protection, qu'il s'agisse d'installations fixes, de navires ou de troupes aussi bien déployés qu'en mouvement.

5 milliards d'euros seront investis sur la période 2024-2030 pour le renforcement du segment DSA.

ÉCONOMIE DE GUERRE

Le passage à une économie de guerre doit permettre de préparer notre outil militaire aux conflits futurs et à tenir dans la durée. L'économie de guerre impose de concevoir les équipements futurs des armées en trouvant un équilibre entre rusticité et hyper-technologie, tout en conciliant supériorité opérationnelle, délais de production rapide et coût de possession pour l'État.

La LPM permettra de moderniser et d'adapter le régime des réquisitions en temps de paix et en temps de guerre. Le texte organise par ailleurs la possibilité de constituer des stocks stratégiques des matières ou composants d'intérêt stratégique au profit des armées. La LPM établira également une priorisation de la livraison de biens et services au bénéfice des armées.



MUNITIONS

Les prochaines années doivent permettre aux armées de consolider et de re-compléter les stocks de munitions. La LPM favorisera également une transition nécessaire vers les futures capacités : feux dans la profondeur, portée accrue et autodirecteur amélioré ou encore munitions télé-opérées.

Parmi les objectifs des armées pour la période 2024-2030 : la modernisation des missiles longue portée antinavire et de croisière, des capacités de suppression des défenses aériennes ennemies (SEAD), des intercepteurs surface-air et air-air (famille Aster-MICA et METEOR) ainsi que des torpilles lourdes F21 et la trame anti-char (ACCP, MMP).

16 milliards d'euros seront consacrés aux munitions sur la période 2024-2030.



MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE

Le maintien en condition opérationnelle (MCO) des équipements recouvre l'entretien, la réparation, ainsi que la distribution de pièces détachées. Le conflit en Ukraine a mis la lumière sur l'importance fondamentale du MCO dans le cadre d'un conflit de haute intensité. La prochaine LPM aura vocation à améliorer le niveau de performance des contrats de MCO qui permet d'assurer l'activité opérationnelle.

La diminution des coûts d'acquisition et de maintien en condition opérationnelle par un effort combiné État/industrie est l'un des axes d'effort de la LPM et ce dès les premiers stades de la vie d'un programme, pour un raisonnement en coût de possession sur la durée.

49 milliards d'euros seront consacrés au MCO sur la période de la LPM, un budget en hausse de 40%.



RÉUSSIR LES SAUTS TECHNOLOGIQUES

INNOVATION, AVANCÉES ET RUPTURES TECHNOLOGIQUES

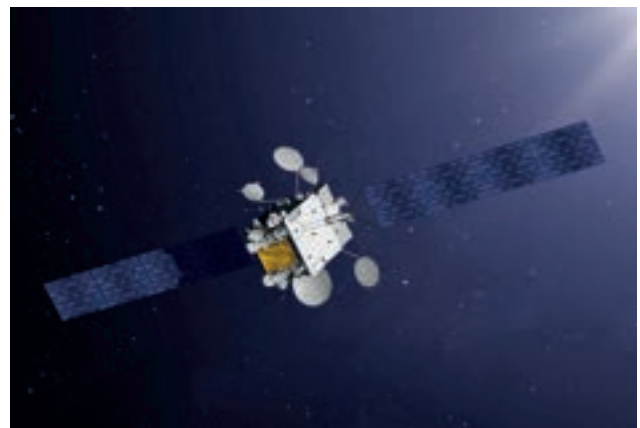
Nouvelles menaces, démocratisation sans précédent de l'accès aux technologies, l'innovation représente autant de défis que d'opportunités pour les armées, directions et services. Les crédits accordés à l'innovation dans la LPM doivent consolider notre supériorité technologique et garantir la maîtrise des nouveaux champs de conflictualité : espace, fonds marins, champ informationnel, cyber etc.

Sous la coordination de l'Agence de l'Innovation de Défense qui en assure la cohérence, l'innovation impose aussi une mobilisation des acteurs externes, entreprises innovantes, universités, ou encore grandes entreprises de la BITD, dans l'objectif de renforcer notre souveraineté.

L'accélération de l'innovation passera par des démonstrateurs ambitieux, par exemple dans le domaine des armes à énergie dirigée. Elle s'étoffera aussi via l'exploration de technologies de rupture, comme les essais de drones, en s'appuyant sur les unités des armées, tel que le *BattleLab Terre*.

Ces synergies doivent permettre de déployer rapidement au sein des armées de nouvelles solutions, et de porter une vision ambitieuse, comme l'arrivée des premières unités robotisées dans l'armée de Terre avant 2030.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, 10 milliards d'euros seront consacrés à l'innovation sur la période de la LPM.



SPATIAL

Le renforcement de l'action de la France dans l'espace passe par :

- Des capacités spatiales d'observation et d'écoute renouvelées ;
- Des capacités de surveillance de l'espace exo-atmosphérique (Space Domain Awareness) accrues afin de détecter un acte suspect ou agressif dans l'espace ;
- Des technologies pour protéger nos moyens par une défense active ;
- Une défense active, notamment en orbite basse.

Pour cela, la LPM 2024 - 2030 prévoit :

- La création d'un centre de commandement, de contrôle, de communication et de calcul des opérations spatiales (C4OS) disposant de moyens pour piloter les actions vers, dans, et depuis l'espace.
- La programmation des satellites patrouilleurs-guetteurs (YODA qui constitue une première européenne), des lasers en orbite (projet FLAMHE) mais aussi des moyens d'action à partir du sol (laser BLOOMLASE). Ces capacités seront opérationnelles avant la fin de la décennie.

6 milliards d'euros seront consacrés au renforcement de l'action de la France dans l'espace sur la période 2024-2030.

MAÎTRISE DES FONDS MARINS

Les fonds marins constituent un nouveau champ de conflictualité au même titre que l'espace exo-atmosphérique, le cyberspace et la sphère informationnelle. La LPM donnera aux armées les moyens d'agir dans cet espace en garantissant la liberté d'action de ses forces. Ces moyens contribueront à la protection des infrastructures sous-marines, aux intérêts de la France relatifs à l'exploration et l'exploitation des ressources minérales et énergétiques, tout en étant capable de faire peser une menace crédible envers un adversaire potentiel qui serait tenté de s'en prendre aux intérêts de la France ou de ses partenaires stratégiques.

Une capacité de maîtrise des fonds marins sera capable d'engager des moyens d'intervention (robots et drones) jusqu'à une profondeur de 6 000 m. Le futur système de lutte anti-mine marine poursuivra le renouvellement de la capacité de guerre des mines.

CYBER

La LPM traduit l'ambition première de poursuivre le développement d'une cyberdéfense de premier plan, robuste et crédible face à nos compétiteurs stratégiques, apte à assurer, dans la durée, la résilience des activités critiques du ministère et l'interopérabilité avec nos alliés.

Un pôle d'excellence sera créé pour structurer, autour de l'École polytechnique, des contenus, méthodes et équipes académiques au bénéfice des missions cyber confiées au ministère des Armées.

4 milliards d'euros seront investis dans le domaine Cyber sur la période 2024-2030.



ACCROÎTRE LES FORCES MORALES

MODÈLE RH

Le ministère des Armées s'appuiera, à l'horizon 2030, sur 355 000 militaires et civils (dont 275 000 militaires et civils et 80 000 réservistes opérationnels).

En cohérence avec la transformation des armées, l'atteinte de cette cible reposera sur le renforcement de nouvelles compétences et une fidélisation soutenue par une préservation de l'attractivité des carrières. Une politique de rémunération ciblée dans le prolongement de la Nouvelle Politique de Rémunération des Militaires (NPRM) soutiendra la démarche.

Les efforts visant à mieux prendre en compte les sujétions liées à l'état militaire, notamment en améliorant les conditions de vie en emprises militaires et les familles, seront intensifiés. Et l'attention portée aux blessés et à leurs proches via une simplification administrative, une réparation au juste niveau des préjudices subis et un accompagnement renforcé, constituera un axe d'évolution majeur.



MONTÉE EN PUISSANCE DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

Une armée durcie et résiliente face aux crises de toute nature s'appuiera sur une réserve opérationnelle mieux équipée et intégrée. Il s'agit d'un nouveau modèle pensé pour rejoindre l'équilibre d'« un réserviste pour deux militaires d'active » à l'horizon 2035. Cette montée en puissance sera accompagnée de mesures visant à promouvoir l'engagement et le parcours au sein de la réserve opérationnelle.

Vivier de forces indispensable à la défense de notre pays et ferment du lien Nation-armée, la réserve opérationnelle sera un vecteur majeur de l'engagement citoyen.

RENFORCEMENT DES SOUTIENS

La réactivité et la résilience de la chaîne des soutiens sont indispensables au succès des opérations.

- Les moyens notamment du service du commissariat (SCA) et du service de santé (SSA) seront renforcés et modernisés par la prochaine LPM, pour un accompagnement au plus près du personnel des armées et de leur famille.
- Avec la remise à niveau des capacités du SCA, les forces disposeront d'un soutien de l'homme ajusté aux besoins « jusqu'au dernier kilomètre » (équipements adaptés, stocks prépositionnés, systèmes d'accès modernisés au conseil ou aux prestations, infrastructures rénovées pour améliorer la fonction logistique comme la vie courante).
- Le modèle hospitalier du SSA sera rénové. Le gain en mobilité des capacités santé projetables et la modernisation du ravitaillement médical militaire assureront sa réactivité dans les hypothèses d'engagement majeur.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

La LPM intensifiera les efforts au profit de la condition des militaires et personnels civils. Doté de 750 millions d'euros, le « Plan Famille II », conçu en associant les collectivités locales, visera prioritairement à mieux compenser les contraintes opérationnelles, à accompagner la mobilité de nos militaires et à améliorer la vie quotidienne des familles dans les territoires.

La LPM portera une nouvelle ambition « infrastructures » qui servira les objectifs stratégiques de protection, de résilience et d'amélioration des conditions d'exercice du métier sur le territoire national et à l'étranger.

Un effort sera ainsi porté sur l'entretien courant et sur la remise à niveau des infrastructures, qu'elles soient opérationnelles ou indispensables à un soutien de qualité en emprise militaire (environnement de travail, ensemble d'alimentation, hébergement, installations sportives).



TRANSITIONS

Un effort portera sur la simplification des organisations, des processus et des normes. Il concernera à la fois les structures et les modes de fonctionnement des grands subordonnés du ministère. La déconcentration, la subsidiarité et la confiance basée sur le contrôle a posteriori, seront les principes directeurs de la réforme.

La bascule numérique se traduira par une modernisation des systèmes d'information, une meilleure maîtrise des données et la fluidification des échanges dématérialisés, qui profiteront aux opérations comme aux missions de soutien courant. Ainsi, le numérique contribuera non seulement à la transformation et à la simplification de notre ministère mais aussi à sa résilience.

Pour continuer à accompagner la transition écologique, la LPM fera en particulier effort sur les réseaux d'eau et la performance énergétique des bâtiments tertiaires.



RÉSILIENCE

Les armées contribueront davantage à la cohésion et à la résilience de la Nation en s'appuyant sur un lien Nation-armée rénové (modification de la doctrine d'emploi des réserves et augmentation de ces dernières, organisation et animation du tissu industriel, lien avec les collectivités territoriales, etc.).

L'attention portée aux militaires blessés sera sensiblement améliorée, avec une prise en charge unique et cohérente de toutes les blessures, psychiques et physiques. La construction du Village des Blessés au cœur du Centre National des Sports et de la Défense (CNSD) illustre cette volonté.

LE MINISTÈRE DES ARMÉES

ENGAGÉ POUR LA DÉFENSE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS

En permanence, 24H/24, plus de 35 000 militaires assurent la sécurité de nos concitoyens en France et à l'étranger : 13 000 sur le territoire national et 22 000 répartis dans le monde (dont 6 000 déployés en opérations extérieures)

À HAUTEUR D'HOMME

pour l'année 2023

207 000 militaires et 64 000 civils.
270 000 hommes et femmes, dont 22 % de femmes.
26 000 recrutements par an, dont 4 000 agents civils.
41 000 réservistes opérationnels sous contrat.

ACTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

pour l'année 2023

43,9 milliards d'euros de budget, soit le 2^e budget de l'État.
14,5 milliards d'euros pour l'équipement des forces.
200 000 emplois générés par la Base industrielle et technologique de défense (BITD).
26 000 Petites et moyennes entreprises (PME) et Entreprises de taille intermédiaire (ETI) en contrat avec le ministère des Armées.

TOURNÉ VERS L'AVENIR

pour l'année 2023

7 milliards d'euros de Recherche & Développement, dont 1 milliard consacré à l'innovation.

1^{ER} ACTEUR MÉMORIEL DE L'ÉTAT

275 nécropoles nationales, 10 hauts lieux de la mémoire nationale, 2 200 carrés militaires, un millier de lieux de sépulture dans 80 pays, lieux de commémoration et de transmission de la mémoire combattante.

2^E ACTEUR CULTUREL DE L'ÉTAT

21 musées, 160 monuments classés, 3 millions de visiteurs par an.
3 millions de photos et 21 000 films couvrant 4 siècles d'Histoire.

Centre media du ministère des Armées
Tél. : 09 88 67 33 33
media@dicod.fr



Retrouvez-nous sur www.defense.gouv.fr

Thales accompagne l'Estonie dans le renforcement de ses capacités de souveraineté aérienne grâce au radar GM400α

- Dans le cadre du projet Medium Range Radar 2023 (MRR 2023), le Centre Estonien pour les Investissements dans la Défense (ECDI) a commandé deux radars Ground Master 400 Alpha (GM400α) à Thales pour renforcer les capacités de protection de l'espace aérien déjà assurée par la précédente génération de radars GM400 livrés dans le cadre du programme MRR 2010.
- GM400α, un radar 3D, offrant des niveaux de performance parmi les plus élevés du marché, change totalement la donne en termes de surveillance aérienne. Avec son architecture entièrement numérique, il permet de poursuivre les menaces aériennes à une portée pouvant atteindre 515 km, avec des capacités supérieures de détection à basse altitude, y compris les drones évoluant à faible vitesse.
- Réputé pour sa fiabilité exceptionnelle, des performances inégalées et son haut niveau de mobilité, le radar GM400α Thales joue un rôle critique dans la surveillance aérienne à travers le monde.



© Paris Air Show, Signature Ground Master 400 Alpha - Estonie

Lors du 54e Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, le Centre Estonien pour les Investissements dans la Défense (ECDI) a signé la commande de deux radars Ground Master 400 Alpha destinés à renforcer la souveraineté de l'espace aérien du pays. L'Estonie a été l'un des premiers pays à s'équiper de radars GM400, depuis son lancement en 2008.

Compte tenu de la multiplicité et de l'évolution constante des menaces et des conflits, disposer d'une situation aérienne globale, précise et actualisée devient désormais un enjeu critique. Pour assurer la souveraineté de l'espace aérien, les forces armées doivent pouvoir s'appuyer sur des radars leur permettant de bénéficier d'une situation aérienne de très haute qualité à tout moment.

Du fait de la résurgence des conflits géostratégiques, les solutions de protection des espaces aériens sont en demande croissante. En plus des avions et des missiles, les drones aujourd'hui s'ajoutent à

la liste des menaces. Facilement déployables, les radars tactiques Ground Master 400α sont des atouts essentiels à la détection de longue portée de tous types de menaces et à basse altitude.

Bénéficiant d'une architecture numérique GaN et éprouvé au combat, le nouveau radar GM400α offre une puissance de traitement 5 fois supérieure à celle des générations précédentes, une augmentation de 10 % de la portée instrumentée (515 km), et est prêt à accueillir des capacités avancées en termes d'intelligence artificielle. La mobilité du GM400α, en particulier, constitue une caractéristique unique pour un radar de cette catégorie, parfaitement adaptée aux besoins de survivabilité opérationnelle.

Conçu pour offrir une mobilité sans équivalent, ce radar tient dans un conteneur compact de 20 ft (6 m) avec un système de stabilisation intégré, et peut être redéployé très rapidement. Plus de 200 radars de la famille Ground Master ont été vendus à ce jour dans le monde, preuve que cette famille de radars est largement reconnue pour son haut niveau de fiabilité et ses performances uniques.

« Nous apprécions tout particulièrement la collaboration établie depuis longtemps avec Thales », a souligné Pritt Soosaar, Strategic Category Manager (C4I, Cyber & Radars) au Centre Estonien des Investissements pour la Défense. « Ce radar garantit une couverture de l'espace aérien du flanc Est de l'OTAN de haute qualité. Cette solution est dans le contexte du marché actuel la plus avantageuse. »

« L'Estonie est un client historique pour Thales, avec une première commande de GM400 dès 2009, ainsi que la rénovation de ces deux premiers radars installés dans le pays. Nous sommes fiers de continuer à soutenir les forces aériennes de l'Estonie dans leur mission de souveraineté avec ces GM400α. Ce contrat démontre la satisfaction de l'Estonie et sa confiance dans ce radar pour assurer ses missions de surveillance aérienne. A ce jour, Thales apporte son soutien à 27 nations dans le monde, avec une gamme de radars Ground Master qui offre la fiabilité et les performances éprouvées requises », a déclaré Christophe Salomon, directeur général adjoint, Systèmes Terrestres et Aériens, Thales.

A propos de Thales

Thales (Euronext Paris: HO) est un leader mondial des hautes technologies spécialisé dans trois secteurs d'activité : aéronautique et spatial, défense, identité et sécurité numériques. Il développe des solutions qui contribuent à un monde plus sûr, plus respectueux de l'environnement et plus inclusif.

Le Groupe investit près de 4 milliards d'euros par an en Recherche et Développement, notamment dans des domaines clés de l'innovation, tels que le quantique, les technologies du cloud, la 6G et la cybersécurité. Thales compte 77 000 collaborateurs répartis dans 68 pays. En 2022, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros.

¹ Hors activité Transport, en cours de cession.

CONTACTS PRESSE

Thales, Relations Media

EN SAVOIR PLUS

[Thales Group](#)
[Defence](#)

Head of Media Relations, Aeronautics & Defense

Alice Pruvot

+33 7 70 27 11 37

alice.pruvot@thalesgroup.com



Thales, Media Relations

Land & Naval Defence

Camille Heck

+33 (0)6 73 78 33 63

camille.heck@thalesgroup.com

Document 6 :

Thales expands Indonesia's sovereign airspace protection (published in Airforce technology; June 19, 2023)

The French company will reinforce Indonesia's protection with long-range radar systems and SkyView C2 system.

PT Len Industri, an Indonesian defence company, has ordered [13 Ground Master GM400 Alpha long-range surveillance radars with the SkyView command and control \(C2\) system](#) from [Thales](#).

The SkyView system ensures the full integration of Indonesian Air Operation Centres at local, regional and national levels. The system provides an integrated accurate 360 degree air surveillance picture through the easy-to-deploy and combat-proven GM400 Alpha tactical radars. As soon as the air threat is detected and identified, the relevant effectors can be selected and activated.

Meanwhile, the GM400 Alpha will provide supplementary situational awareness for early detection, helping the armed forces enhance airspace sovereignty. The digital architecture of the radar ensures that it remains resilient to new threats, cyber-attacks and electronic warfare tactics.

This contract will span the next few years with Thales building the radars and C2 solution while PT Len constructs the radar stations, providing the installation and integration of the systems including managing civil works for the programme.

PT Len will manufacture certain components of the radars locally, building local indigenous capabilities, contributing toward Indonesia's sprouting defence industry.

[GM400 on the air defence market](#)

New counter measures are being created that respond to the growing problem of new and innovative aerial threats – from UAVs to aircraft and hypersonic missiles.

While the GM400 boasts a software-defined three-dimensional air surveillance radar, there are concepts that go beyond capability to provide an armed force with much-needed practicality.

[Northrop Grumman's Ground/Air Task-Oriented Radar \(G/ATOR\)](#) provides a multi-mission feature that provides a more mobile, less costly and enhanced capability. The G/ATOR works as a five-in-one radar detection system – as opposed to an organisation having to order 13 single-mission systems.